



# P.L.U.

## Plan Local d'Urbanisme de Sabailan

Zonage Secteur Sud  
Echelle : 1/5000  
Version en date du 14/01/2015

Délibération du CM de Sabailan en date du 31/01/2013 – arrêt du projet d'élaboration de PLU  
Enquête publique du 16/06/2014, au 15/07/2014  
Approuvé par le Conseil Municipal le :  
Approuvé par le Préfet le :



N  
1

**ZONAGE**

- U** Zone urbanisée (5,59 ha)
- AU** Zone d'urbanisation future où les réseaux ne sont pas actuellement suffisants (2,69 ha)
- AUI** Zone d'urbanisation future de loisirs où les réseaux ne sont pas actuellement suffisants (0,11 ha)
- Ae** Zone d'entreprises non liées à l'activité agricole (3,20 ha)
- Ah** Zone d'habitat diffus non lié à l'activité agricole (10,83 ha)
- N** Zone naturelle protégée (140,60 ha)
- Ns** Zone naturelle submersible (95,01 ha)
- A** Zone vouée à l'activité agricole (624,90 ha)
- Aaa** Siège d'exploitation et diversification des activités agricoles (19,77 ha)
- Espace boisé classé (0,97 ha)

**Liste des emplacements réservés :**

- ER n°1 : Emplacement réservé destiné à la réalisation d'une réserve incendie (500 m²)  
Destinataire : la commune
- ER n°2 : Emplacement réservé destiné à la réalisation d'une réserve incendie (500 m²)  
Destinataire : la commune
- ER n°3 : Emplacement réservé destiné à la réalisation d'une réserve incendie (500 m²)  
Destinataire : la commune
- ER n°4 : Emplacement réservé destiné à la réalisation d'un parking paysager (1108 m²)  
Destinataire : la commune

